

Prestation

BILAN DE COMPETENCES FORMULE « PREMIUM »

- « Faire un point sur ses ressources, ses atouts, ses compétences »
- « Identifier et construire de nouveaux projets professionnels »
- « Changer de métier, se reconverter »

Objectifs :

- Définir de nouvelles perspectives professionnelles
- Valider des projets professionnels
- Préparer un projet de reconversion
- Favoriser l'évolution et l'adaptation du bénéficiaire aux changements socio-économiques (préparer une validation des acquis de l'expérience, élaborer un projet de formation, optimiser sa recherche d'emploi)

Déroulé :

1. Phase préliminaire

- Analyser la demande et le besoin de la personne
- Déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin
- Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan

2. Phase d'investigation

- Analyse du parcours professionnel et personnel
- Repérage des motivations, intérêts, valeurs, représentations et critères de choix
- Inventaire des compétences et connaissances
- Evaluation des potentialités
- Construire ou vérifier le projet professionnel

3. Phase de conclusion

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation
- Recenser les conditions et les moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels
- Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels

Une synthèse, approuvée par le bénéficiaire et centrée sur la problématique professionnelle, est rédigée par le conseiller.

Public : toute personne souhaitant construire un projet professionnel

Prérequis : réalisation de l'entretien préalable au bilan de compétences pour analyser votre besoin et construire une prestation sur mesure (rendez-vous individuel et gratuit)

Modalités

- Entretiens individuels
- Outils d'autoévaluation
- Grille de repérage des compétences
- Inventaires de personnalité
- Tests psychotechniques
- Questionnaires d'intérêt
- Fiches de postes internes
- Enquêtes et recherches documentaires

Durée : 24 heures réparties sur 2 à 3 mois

Tarif : 1 800 euros

Modalités et délai d'accès : nous consulter

Déroulement de la prestation : accompagnement en présentiel ou mixte (présentiel et distanciel)

Lieux :

- | | |
|--------------------|---------------|
| ▪ Albertville | ▪ Die |
| ▪ Annecy | ▪ Eybens |
| ▪ Aubenas | ▪ Montélimar |
| ▪ Bassens | ▪ Pierrelatte |
| ▪ Bonneville | ▪ Sallanches |
| ▪ Bourgoin Jallieu | ▪ Valence |
| ▪ Cluses | ▪ Voiron |
| ▪ Crest | |

Adaptation aux handicaps

Le GIP FIPAG s'engage pour favoriser et accompagner l'accueil des personnes à besoins spécifiques.

Nous contacter

Taux de satisfaction : 100 %

Contact : bilandecompetences@ac-grenoble.fr / 06 27 94 63 80